

Lo Ministro

962

PORTANT ANNULATION DU Permis d'Exploitation N° 5277

Vu la Constitution, spécialement ses articles 93, 202 point 36 littera f et 203 point 16;

Vu la Loi nº 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, spécialement ses articles 10, 12 alinéa 2 littera c, et 290;

Vu le Décret n° 038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier, spécialement son article 563;

Vu l'Ordonnance n° 15/024 du 10 juillet 2017 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement;

Vu l'ordonnance n° 15/025 du 10 juillet 2017 fixant les attributions des Ministères;

Vu l'Ordonnance n° 17/005 du 08 mai 2017 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, des Ministres Déléqués et des Vice-Ministres;

Vu l'Arrêté Ministériel n° 0421/CAB.MIN/MINES/01/2016, portant déchéance de la Société CONGO ECO-PROJECT de ses droits miniers sur le **Permis d'Exploitation** n° **5277**;

Considérant l'absence de recours de la Société **CONGO** ÉCO-PROJECT contre la décision de déchéance de ses droits miniers ;

> ne étage, Immeuble du Gouvernement, Boulevard du 30 Juin, Kinshasa/Gombe - RDC Site Web: www.mines-rdc.cd E-mail: info@mines-rdc.cd



ARRETE:

Article 1er

Sans préjudice d'autres sanctions prévues par les Code et Règlement Miniers, il est annulé le **Permis d'Exploitation** n° **5277**.

Article 2:

Le périmètre minier couvert par le **Permis d'Exploitation** n° **5277** annulé est composé de **12** carrés entiers contigus et uniformes situés dans le Territoire de **Kabare**, District de **Sud Kivu**, Province de **Sud Kivu**.

Article 3:

Le Secrétaire Général des Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

: 1

: 1

: 1

: 1

: 1

: 1

Fait à Kinshasa, le 3 0 000 2017

Martin KABWETELU

11
11
11
11

AMPLIATIONS:

Cabinet du Président de la République
Cabinet du Ministre des Mines
Secrétariat Général des Mines

Cadastre Minier

CTCPM

SAESSCAM

Direction des Mines

Direction de Géologie

Direction des Investigations

Direction chargée de la Protec. de l'Environ.

Div. Prov. /des Mines & Géologie du ressort

CONGO ECO-PROJECT